

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE LA CULTURE
ET DES COMMUNICATIONS

PLAN DE CONSERVATION DU SITE PATRIMONIAL DE SILLERY

Éric Thomassin
Citoyen de Sillery

14 mars 2013

Monsieur le Ministre de la Culture et des Communications,

Je souhaite vous faire part de mes réflexions concernant le plan de conservation du site patrimonial de Sillery pour ce qui touche aux grands domaines. Résidant à Sillery depuis de nombreuses années, j'ai vu le développement de plusieurs projets à l'intérieur des limites du site patrimonial ou aux alentours immédiats qui m'ont convaincu de l'importance et de l'urgence de protéger cet héritage collectif unique. Les grands domaines sont des lieux patrimoniaux exceptionnels qui ont été préservés depuis 400 ans par les communautés religieuses et il est de notre devoir de prendre la relève et d'en assurer la sauvegarde.

Je pense que le site patrimonial de Sillery a besoin d'un encadrement sévère pour sa conservation à long terme face aux visées à court terme de promoteurs dont la motivation est essentiellement pécuniaire. Les lignes directrices du plan de conservation vont être les seuls remparts aux demandes tous-azimuts de développement de promoteurs ou de la ville de Québec.

Les orientations données dans le plan de conservation montrent une volonté de protéger en demi-teinte, des orientations suggestives. Le plan de conservation veut favoriser et privilégier des pratiques respectueuses du patrimoine alors que les citoyens veulent que le plan assure la préservation des grands domaines, interdise toute construction immobilière sur ces sites, empêche les démolitions des bâtiments patrimoniaux et vise avant tout leur restauration et leur mise en valeur, s'assure qu'aucun développement ne transforme des boisés ou des petites aires de promenade en stationnements bétonnés. Je crains les passe-droits que la ville de Québec pourrait accorder à certains projets très rentables en termes de taxes.

Je crains les déboisements sauvages, comme pour le boisé des Augustines, les atteintes sciemment mineures aux bâtiments anciens pour en abaisser progressivement l'intérêt patrimonial et finir par les démolir. Je crois que la volonté naturelle des promoteurs à la préservation du patrimoine relève de l'exception parce qu'elle n'est tout simplement pas rentable et je ne crois donc pas beaucoup à leur collaboration spontanée.

J'attends donc du ministère de la Culture et des Communications qu'il joue un rôle de chien de garde pour préserver le patrimoine de Sillery afin que les générations futures, nos descendants, puissent aussi en profiter. Je souhaite que le plan de conservation vise à développer l'attrait touristique de tout le secteur patrimonial de Sillery par une réelle

mise en valeur de tous ses grands domaines qui font partie de l'histoire de Québec et qui devraient être protégés au même titre que les plaines d'Abraham ou le Bois-de-Coulonge.

Il est primordial que dans le plan de conservation du site patrimonial, les grands domaines soient protégés par des règles beaucoup plus strictes que celles qui sont présentées dans le plan actuel pour l'ensemble du site patrimonial de Sillery. Pour ce faire, le plan de conservation devrait comporter une section spécifique traitant uniquement des grands domaines.

Enfin, j'attends du ministère qu'il incite le développement de lieux de promenade et d'agrément qui profiteront à tous les citoyens en favorisant la création du parc des Grands domaines, tel que proposé par la Coalition pour l'arrondissement historique de Sillery.

Éric Thomassin
Citoyen de Sillery